

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT**  
**SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2445**

**CE PROJET DE RÈGLEMENT AFFECTE LA ZONE H-5566**

À sa séance du 26 mai 2026, le conseil municipal a amorcé le processus d'adoption du Règlement n° 2445.

Ce projet de règlement a pour but de modifier le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier la grille des usages et normes de la zone H-5566, afin de régulariser les habitations multifamiliales de 4 logements.

Cette zone est située à l'ouest de la rue des Mimosas, entre les rues Guertin et Marguerite.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions pouvant être soumises à l'approbation des personnes habiles à voter.

Une réunion d'information et de consultation portant sur ce projet de règlement se tiendra à l'hôtel de ville, le 8 juin 2026 à compter de 17 h 00. Toute personne intéressée est invitée à y assister.

L'enregistrement de l'assemblée publique de consultation sera disponible au plus tard le 15 juin 2026 sur la chaîne YouTube de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. <https://www.youtube.com/user/VilleStJeanRichelieu>.

Pour plus de détails, voir l'avis ci-joint.



## AVIS PUBLIC

---

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2445

#### 1. Adoption par le conseil municipal du projet de règlement

Le 26 mai 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

##### Règlement n° 2445

*«Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier la grille des usages et normes de la zone H-5566, afin de régulariser les habitations multifamiliales de 4 logements.*

*Cette zone est située à l'ouest de la rue des Mimosas, entre les rues Guertin et Marguerite. »*

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions pouvant être soumises à l'approbation des personnes habiles à voter.

#### 2. Invitation à une consultation publique sur ce projet de règlement

<b>Quand :</b>	8 juin 2026
<b>Heure :</b>	17 h 00
<b>Où :</b>	Hôtel de ville, salle du conseil municipal 188, rue Jacques-Cartier Nord Saint-Jean-sur-Richelieu

Ce projet de règlement sera alors expliqué et toute personne pourra poser des questions et faire part de ses commentaires.

L'enregistrement de l'assemblée publique de consultation sera disponible au plus tard le 15 juin 2026 sur la chaîne YouTube de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.  
<https://www.youtube.com/user/VilleStJeanRichelieu>.

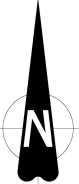
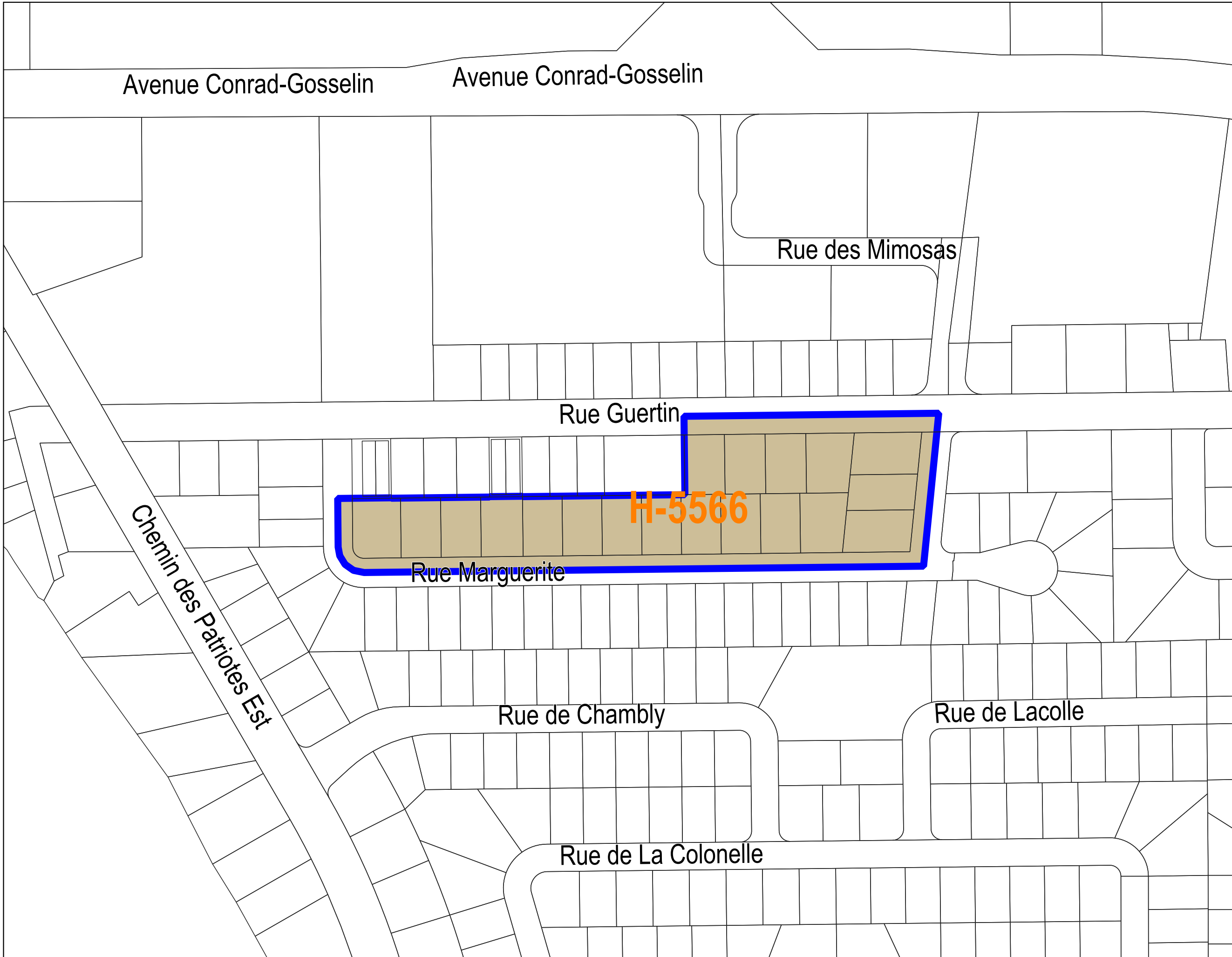
#### 3. Zones affectées par ce projet de règlement

Ce projet de règlement affecte la zone H-5566.

L'illustration de cette zone est jointe au présent avis.

#### 4. Consulter ce projet de règlement et obtenir des informations

Une copie de ce projet de règlement peut être consultée. Toute personne peut obtenir des informations à ce sujet en se présentant à l'hôtel de ville, au service du greffe, durant les heures d'ouverture du bureau.



Limite de zone



Modification de la grille  
des usages et normes

No	Révision	Par	Date



TITRE  
**PLAN DE RÉFÉRENCE**  
**RÈGLEMENT 2445**

DESSINÉ I. Savadogo	DATE 19 mai 2026
------------------------	---------------------

PRÉPARÉ F. St-Laurent	ÉCHELLE 1:1500
--------------------------	-------------------

APPROUVÉ F. St-Laurent	PLAN No MRU-2026-5065-REF-C
---------------------------	--------------------------------